

Commission des Inondations

PLAN DE PARIS

indiquant les zones inondées par la Crue de 1910
et rappelant les zones d'inondation superficielle de 1658

Dressé par: M. BOREUX, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, chargé du Service Technique de la Voie Publique et de l'Éclairage de la Ville de Paris.
M. TUR, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Adjoint au Chef du Service Technique de la Voie Publique et de l'Éclairage de la Ville de Paris.

LÉGENDE

- Zone d'inondation des voies publiques.
- Zone d'inondation des caves.
- Zone située en contrebas de la crue de 1910.
- Zone d'inondation de la crue de 1658, d'après l'ouvrage "LA SEINE" de Polignot.
- Cotes rouges... Altitude de sol.
- Cotes bleues... Altitude atteinte par la crue de 1910.

N.B. Les cotes qui figurent sur le plan sont rapportées au zéro de l'ancien nivellement de Paris (Nivellement Bourbonnais) et, par conséquent, supérieures de 0,615, aux cotes rapportées au nouveau nivellement général de la France.

Vu pour être annexé à mon arrêté de ce jour
le 19 avril 1917,
Le Préfet de la région Île-de-France
Préfet de Paris
signé
Bertrand LANDRIEU

